

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 42 (1950)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

N 10 - OCTOBRE 1950

42^{me} ANNÉE



Les fédérations syndicales suisses en 1949

Trente ans d'entraide

Par *Willy Keller*

1. *Mouvement des membres*

Nous avons toujours insisté sur les relations étroites qui existent entre la situation économique et l'évolution des effectifs des organisations syndicales. 1949 a été une période de tassement, de « retour à la normale ». Le nombre des ouvriers de fabriques a assez fortement diminué (de 35 000) par rapport à l'année précédente; parallèlement, on a enregistré une sensible aggravation du chômage:

	Nombre des ouvriers de fabriques	Nombre des chômeurs
1946	480 644	4262
1947	520 802	3473
1948	531 303	2971
1949	496 573	8059

Mais si le nombre des chômeurs complets a plus que doublé au regard de 1948, il est cependant resté plusieurs fois inférieur aux chiffres de 1938 (52 590). Ce sont surtout les industries du textile, de l'habillement, de l'apprêtage, des machines et métaux et du bâtiment qui se sont ressenties du recul de l'activité. En outre, les difficultés d'exportation consécutives aux pénuries de devises ont contraint nombre d'entreprises de la métallurgie, de la chaussure, de l'horlogerie à réduire momentanément les horaires de travail. Cependant, l'effectif des travailleurs étrangers ayant été systématiquement réduit, le ralentissement de l'activité n'a pas eu des incidences trop fâcheuses sur le marché du travail. De 1948 à 1949, le nombre des ouvriers étrangers au bénéfice d'un permis de séjour provisoire est